

Sur le plan bilatéral, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que l'aide canadienne aux Caraïbes du Commonwealth serait doublée, pour atteindre \$90 millions d'ici 1987. Les premiers contacts ont été établis en vue de la mise sur pied d'un programme d'aide au développement de la République populaire de Chine, et plusieurs politiques intérieures ont permis de mieux adapter les programmes d'aide canadiens aux besoins particuliers des pays bénéficiaires.

La réalisation d'importants programmes d'aide à la Tanzanie, au Ghana, à la Zambie et au Kenya se poursuit. De plus, le Canada a annoncé, en mars, une aide de \$50 millions au Zimbabwe et a pris part à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe en novembre.

PROSPÉRITÉ ECONOMIQUE DU CANADA

Relations économiques internationales

Les pressions sur le système économique international se sont accrues en 1981, à un moment où la plupart des pays industrialisés et en développement connaissaient des taux d'intérêt de plus en plus élevés, des taux de change fluctuants, une faible croissance, une inflation persistante et des niveaux de chômage à la hausse. Tandis que la nécessité d'une étroite coopération a été nettement comprise, le désir latent de recourir au protectionnisme pour contrer le chômage et aider les industries menacées n'a pas manqué de se faire ressentir.

Au Sommet d'Ottawa, les dirigeants des sept plus grandes nations industrialisées et le représentant de la Communauté européenne ont réaffirmé leur intention commune de revitaliser leurs économies grâce à un ensemble de politiques équilibré. Dans le cadre des travaux concernant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada a recherché des solutions à ces problèmes commerciaux et monétaires internationaux.

Questions commerciales

En raison des sérieuses difficultés posées par la conjoncture économique internationale, il a fallu régulièrement renforcer la politique commerciale pour résister aux pressions protectionnistes intérieures. Aussi le Canada a-t-il appuyé la proposition du GATT d'organiser une réunion ministérielle en 1982 pour traiter des questions à débattre dans une large perspective de politique commerciale.

L'année 1981 a marqué le début de la deuxième étape de l'entrée en vigueur des réductions tarifaires acceptées lors des Négociations commerciales multilatérales (NCM) du Tokyo Round, qui doivent s'échelonner sur huit ans. En décembre, le Comité des textiles du GATT a accepté de reconduire l'Arrangement concernant le commerce international des textiles. Cet accord, que l'on appelle habituellement l'Arrangement multifibres,